

FICHE SERVICE INTENDANCE

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

IDENTITE DE L'ELEVE

CLASSE :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Elève boursier l'année précédente : Oui Non

Régime : Demi-pensionnaire 4 jours – DP4 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Demi-pensionnaire 5 jours – DP5 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

Si votre enfant souhaite exceptionnellement prendre 1 repas le mercredi, il devra s'acquitter au plus tard la veille de la somme de 3,65€ (tarif 2017).

Externe

Interne

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :

Responsable légal 1 = responsable financier

Responsable légal 2

Nom Prénom

Nom Prénom

Père Mère Autre (à préciser)

Père Mère Autre (à préciser)

Adresse

Adresse

domicile

domicile

portable.....

portable.....

travail

travail

Courriel

Courriel

CHANGEMENT DE REGIME EN COURS D'ANNEE

Le changement de régime est possible ; il doit être effectué par écrit, auprès du chef d'établissement, avant chaque nouveau trimestre. La demande sera prise en compte de la manière suivante :

| | |
|--|--|
| Courrier reçu entre le 1 ^{er} septembre et le 23 septembre 2017 | Effet immédiat, à la date de réception du courrier |
| Courrier reçu entre le 24 septembre et le 31 décembre 2017 | Date d'effet : 1 ^{er} janvier 2018 |
| Courrier reçu entre le 1 ^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2018 | Date d'effet : 1 ^{er} avril 2018 |
| Après le 31 mars 2018, plus aucun changement de régime ne sera possible | |

Date :

Signature PERE

MERE

AUTRE PERSONNE (préciser la qualité)

ICI

VEILLER AGRAFER UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (nécessaire pour un éventuel remboursement)